



La fouille de fosses polylobées de l'âge du Bronze final à Lesmont (Aube, Grand-Est) : résultats et retours méthodologiques

Luc Sanson

► To cite this version:

Luc Sanson. La fouille de fosses polylobées de l'âge du Bronze final à Lesmont (Aube, Grand-Est) : résultats et retours méthodologiques. *Revue de l'Archéologie de l'Est*, 2021, 70, pp.107-123. hal-03485288

HAL Id: hal-03485288

<https://hal.science/hal-03485288>

Submitted on 5 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

T. 70	2021
-------	------

REVUE ARCHÉOLOGIQUE DE L'EST



Société Archéologique de l'Est

LA FOUILLE DE FOSSES POLYLOBÉES DE L'ÂGE DU BRONZE FINAL À LESMONT (AUBE, GRAND-EST): résultats et retours méthodologiques

Luc SANSON*

Mots-clés Fosse polylobée, âge du Bronze final, Hallstatt, diagramme de Harris, stratigraphie, temporalité, méthodologie.

Keywords Polylobed pit, Final Bronze Age, Hallstatt, Harris diagram, stratigraphy, temporality, methodology.

Schlagwörter Mehrlappige Grube, Spätbronzezeit, Hallstatt, Harris-Matrix, Stratigraphie, Zeitebenen, Methodologie.

Résumé La fouille menée à l'emplacement du projet de pôle scolaire de la mairie de Lesmont (Aube, Grand-Est) a permis d'observer, entre autres, une occupation datée de l'âge du Bronze final. Elle est caractérisée par la présence d'un petit bâtiment sur poteaux, d'un silo, de quelques structures périphériques, mais également de cinq fosses polylobées de tailles variables. Ces dernières ont fait l'objet d'une fouille méthodique. Dans la plus grande d'entre elles, la succession des étapes dans l'extraction des matériaux a été observée. Nous avons constaté que le prélèvement commence à la périphérie pour se rapprocher du centre et que les rejets de mobilier sont contemporains des phases d'extraction de sédiment. La prise en compte globale des rythmes mis en évidence et des propositions de datation nous incite, à terme, à distinguer des temporalités différentes, en suivant le modèle braudélien canonique.

Summary The excavation conducted at the building site of a school in Lesmont (Aube, Grand-Est) revealed, among other features, an occupation dated to the Final Bronze Age. The site includes a small building on posts, a silo, a few peripheral structures, and five polylobed pits of various sizes. The latter were carefully excavated. Inside the largest pit, we observed the successive stages of a sediment extraction. This extraction began on the periphery and continued toward the center, and the artifact waste products are contemporary with the phases of sediment extraction. Based on a global consideration of the phases observed and the proposed dates, we distinguish different time periods following the canonical Braudélien model.

Zusammenfassung Bei der Ausgrabung am Standort des Schulzentrums der Stadt Lesmont (Aube, Grand-Est) konnten u.a. spätbronzezeitliche Siedlungsstrukturen beobachtet werden, ein kleiner Pfostenbau, ein Silo, einige Nebenbauten sowie fünf mehrlappige Gruben unterschiedlicher Größe. Letztere wurden vollständig ergraben. In der größten Grube wurde der etappenweise Abbau von Rohmaterial beobachtet. Wir haben festgestellt, dass der Abbau in der Randzone beginnt und sich zunehmend der Mitte nähert und dass der Abfall mit den Materialgewinnungsphasen chronologisch übereinstimmt. Die aufgezeigte globale Berücksichtigung der Rhythmen und der Datierungsvorschläge bewegt uns letztendlich, dem Konzept Braudels folgend mehrere Zeitebenen zu unterscheiden.

1. LE CONTEXTE

Le projet de construction de pôle scolaire sur la commune de Lesmont (Aube) a conduit dans un premier temps à la prescription d'un diagnostic archéologique (SANSON, 2010). Devant les résultats, une fouille archéologique a suivi. La phase terrain s'est déroulée du 2 avril au 31 mai 2012 (SANSON, 2013a).

La commune de Lesmont, située à une trentaine de kilomètres au nord-est de Troyes (fig. 1), à l'interface entre les paysages de la « Champagne crayeuse » et de la « Champagne humide », a encore été assez peu investiguée archéologiquement, en comparaison avec d'autres communes aubois. Le contexte archéo-

logique aux alentours de l'opération est néanmoins assez riche et un peu moins d'une dizaine d'opérations ont déjà eu lieu sur le territoire communal. Elles ont livré des résultats courant du Néolithique au Moyen Âge (THOMASSON, 1981 ; STOCKER, 1999 ; DUGOIS, 2000 ; SANSON, 2013b ; SADO, 2016 ; CHOQUENET, 2019).

La parcelle fouillée, d'une surface de 5 000 m², se situe dans le centre du village de Lesmont. Le réseau hydrographique local est caractérisé par la présence du cours de l'Aube, qui traverse la commune, et de la Voire, un de ses affluents. D'après l'extrait de la carte géologique, l'emprise est localisée sur des argiles très limoneuses, éoliennes à fluviales, couvrant la nappe d'alluvions

* luc.sanson@inrap.fr

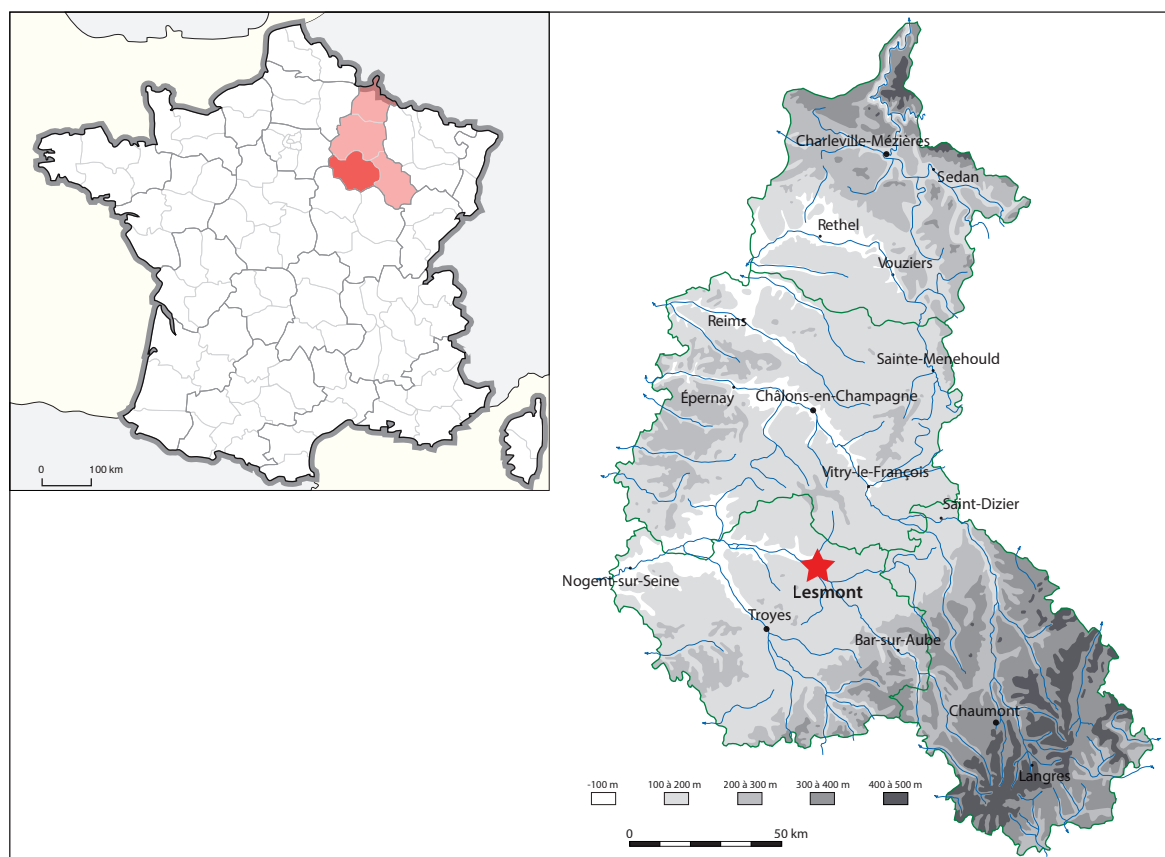


Fig. 1. Localisation de la commune de Lesmont. DAO : L. Sanson.

anciennes de l'Aube, datée du Pléistocène moyen (MÉNILLET *et alii*, 2002). Deux phases d'accumulation sédimentaire se déduisent donc : la dynamique fluviale grossière à la base avec le dépôt d'alluvions anciennes, suivie par les apports éoliens loessiques, et enfin, dans un troisième temps, une pédogenèse typique d'un sol brun vient transformer la partie haute de la séquence.

La totalité des structures apparaît directement sous la terre végétale, à une cinquantaine de centimètres de profondeur sous la surface actuelle, dans un limon argileux brun clair qui correspond au sommet de la couche d'apports éoliens loessiques. Quelques lambeaux sédimentaires de très faible épaisseur ont été mis au jour au moment du décapage. Ils contenaient des fragments de céramique protohistorique et peuvent être interprétés ou bien comme des niveaux de sol résiduels, préservés sans doute grâce aux irrégularités du sédiment encaissant, ou bien comme des niveaux contenant des matériaux déplacés. On peut donc en déduire que si quelques lambeaux de sol ont été préservés, et bien que la totalité des autres vestiges rencontrés soient des structures « en creux », l'érosion a été relativement faible depuis la fin de la période d'accumulation. Il est possible qu'elle ait affecté la partie supérieure des structures, mais dans une mesure qu'on peut estimer modérée, le profil et la profondeur des structures observées sur le terrain devant être assez proche des profils et profondeurs originels.

Cette opération de fouille archéologique préventive, contrainte par les limites du projet, n'a pas pu mettre en évidence l'intégralité de l'occupation, qui se développe au-delà du décapage, dans toutes les directions, et la fouille ne concerne qu'une fenêtre de 5 000 m² sur un gisement plus important.

Cet article se donne comme objectif, après une présentation succincte des vestiges, d'observer préférentiellement les dynamiques de creusements et de remplissages des fosses polylobées mises en évidence au cours de la fouille. Un examen des datations succédera aux données stratigraphiques et, en conclusion, les observations seront ordonnées selon un schéma distinguant différentes temporalités.

Trois phases principales d'occupations se sont succédées sur le site : le Mésolithique, le Néolithique ancien, et l'âge du Bronze final.

En premier lieu, une batterie de six fosses mésolithiques, au profil parfois muni d'un surcreusement central, a été mise en évidence le long d'un arc de cercle d'une quarantaine de mètres, mais avec des intervalles variables entre les fosses (fig. 2 ; ONFRAY, SANSON, 2017).

Deux fosses au profil « en Y et en V » (également appelées *Schlitzgruben*, ACHARD-COROMPT, RIQUIER, 2013) ont également été mises au jour sur le décapage. Les datations radiocarbone effectuées sur deux charbons permettent d'estimer les premières phases de comblement au Néolithique ancien, si on part du principe que ces charbons sont contemporains des premiers niveaux de complements des fosses ; on ne peut toutefois pas exclure totalement l'hypothèse d'une autre provenance ou d'une autre dynamique ayant amené ces charbons dans le remplissage.

Enfin, quelques tessons retrouvés dans les derniers complements, au sommet du remplissage, suggèrent une datation estimée au Hallstatt B2-B3 / Hallstatt C. On peut donc supposer que ces deux fosses ont été creusées autour du Néolithique ancien et que leur comblement, très progressif, a pu durer au moins jusqu'au Hallstatt C.

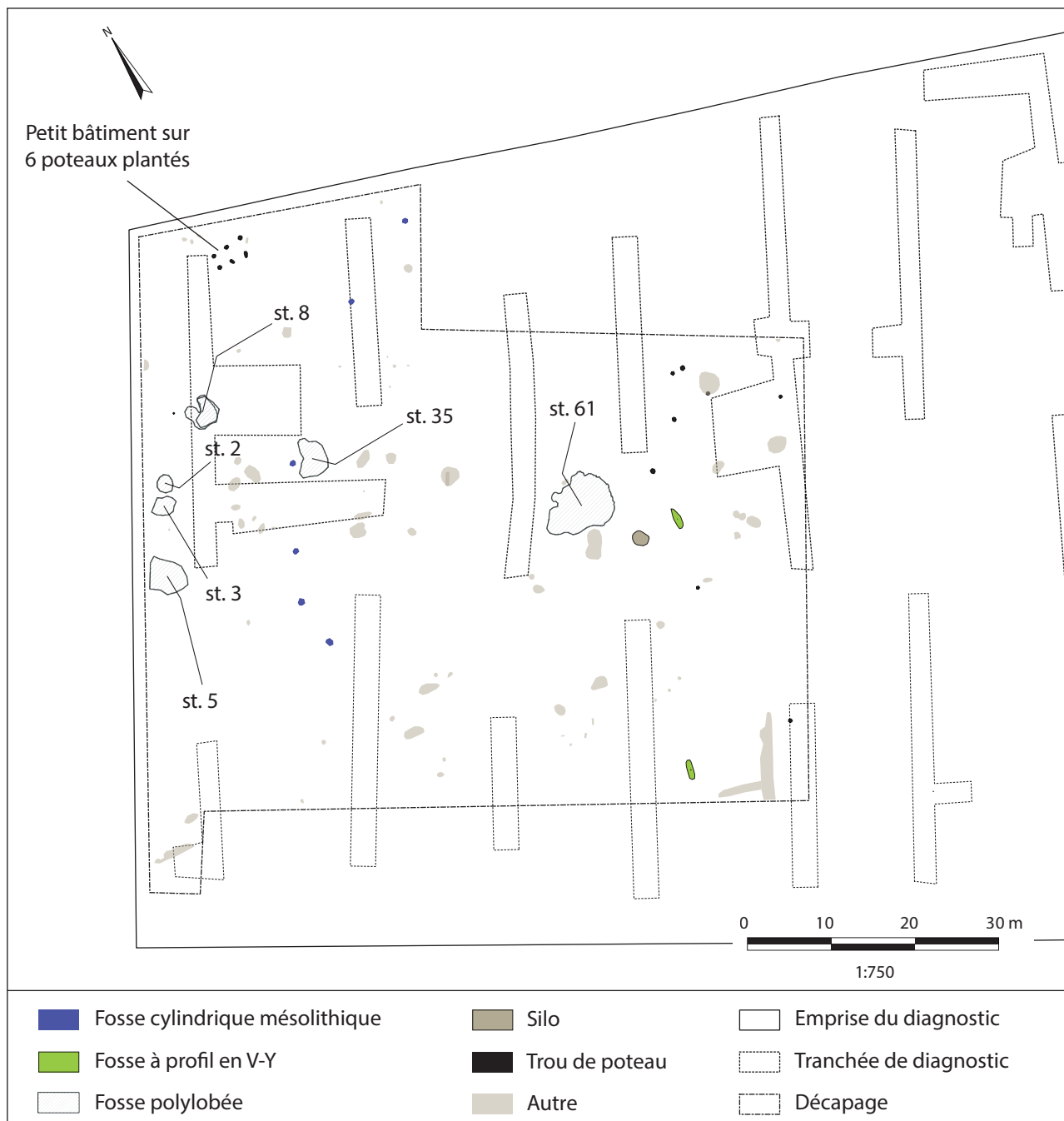


Fig. 2. Plan général de la fouille de Lesmont « Pôle scolaire ». Levée topographique effectuée par David Duda et Patrick Huard.

2. L'OCCUPATION DE L'ÂGE DU BRONZE FINAL

La dernière phase d'occupation date de l'âge du Bronze final. Elle est caractérisée par un petit bâtiment sur poteaux plantés mis en évidence en limite de décapage, dans l'angle nord de la fouille. Il est de forme trapézoïdale et repose sur six trous de poteau (dimensions¹ : 3,82 x 2,01 x 3,57 x 1,47 m, soit une surface de 6,54 m²). Bien que la surface réelle se situe probablement au-delà de la limite formée par les trous de poteau, on peut tout de même souligner les dimensions modestes de cette construc-

tion. Des bâtiments de ce gabarit se retrouvent en de nombreux exemples, comme à Changis-sur-Marne (Seine-et-Marne; LAFAGE *et alii*, 2007, p. 331), pour la même période; ils entrent dans la composition de ce qui est dénommé une « unité domestique » (*ibid.*, p. 333).

Les autres trous de poteau sont plus isolés et localisés dans la partie est du décapage. Ils semblent former un dispositif en forme de goulot dont la nature et la signification restent indéterminées. Il est également possible que tous ces trous de poteau soient déconnectés les uns des autres et n'appartiennent à aucune construction cohérente. Le mobilier céramique retrouvé dans les comblements permet de supposer leur datation au Hallstatt B2-B3 / Hallstatt C.

1. Les prises de mesures ont été effectuées à partir du centroïde des trous de poteau.



Fig. 3. Vue en coupe du silo. Cliché : L. Sanson.

Enfin, un petit silo a également été mis au jour à proximité de la fosse polylobée n° 61 (fig. 3). D'un plan circulaire, de 2 m de diamètre, il présente un profil quasiment cylindrique, aux parois légèrement rentrantes, profond de 0,80 m. L'estimation de son volume, par un calcul simple (un cylindre simplifié), donne une contenance potentielle de 2,55 m³. Aucun autre silo de ce type n'a été vu durant la fouille. Les tessons de céramique retrouvés dans son comblement nous incitent à penser qu'il est contemporain de la phase d'occupation de l'âge du Bronze final - Hallstatt B/C.

L'autre catégorie de structures datées de l'âge du Bronze final est constituée de fosses polylobées. On entend sous ce terme toute structure composée d'au moins deux creusements successifs (parfois beaucoup plus), dont l'enchevêtrement dessine à terme une forme à plan irrégulier et parfois très complexe. On interprète traditionnellement de telles structures comme la résultante d'actions de prélèvement de matériaux de construction, comme de l'argile. Ces dispositifs correspondraient ainsi à la trace d'anciennes carrières de matériaux destinés à la construction de bâtiments aux parois de torchis. Il est d'ailleurs fréquent de retrouver des plans de bâtiments dans le voisinage immédiat de ce type de fosses ; ces derniers sont parfois même devinés en « négatif », par la simple présence de telles fosses encadrant un espace vide.

Dans un second temps, il est traditionnellement admis que ces structures, qui livrent dans leurs phases de comblements une grande quantité de mobilier archéologique, ont servi de dépotoir.

Cinq fosses polylobées correspondant à cette définition ont été mises en évidence au cours de la fouille de Lesmont.

2.1. Présentation des fosses polylobées

- La structure 2-3 (fig. 4)

Elle est composée de trois unités stratigraphiques (US) de creusement² et de quatre US de comblement (limono-argileux). Elle mesure 2,1 m de longueur et 1,7 m de largeur pour une profondeur moyenne de 0,46 m. Sa surface, calculée au niveau du décapage est de 7,2 m².

- La structure 5 (fig. 5)

Située en bordure du décapage, elle n'a donc pas été observée dans son intégralité. Elle est constituée de trois US de creusement et de huit US de comblement. Ses dimensions sont de 5 m de longueur, 4 m de largeur pour une profondeur moyenne de 0,78 m et sa surface de 14,1 m².

- La structure 8 (fig. 6)

Elle possède deux creusements et trois US de comblement. Elle mesure 4 m de longueur, 3,5 de largeur pour une profondeur de 0,42 m environ avec une surface de 8,7 m².

- La structure 35 (fig. 7)

Elle montre des dimensions légèrement plus importantes, avec sept US de creusement et de seize US de comblement. Elle mesure 4,6 m de longueur, 4,2 m de largeur pour une profondeur moyenne de 0,4 m pour une surface de 11,7 m².

- La structure 61 (fig. 8)

De loin la plus importante, cette fosse polylobée présente dix-huit US de creusement et quarante-neuf US de comblement. Elle mesure 9 m de longueur pour 4,9 m de largeur, une profondeur moyenne de 0,86 m et une surface de 40,7 m².

2.2. Commentaire

Un rapide examen des dimensions de ces fosses permet de les ranger en deux catégories : de petites (structures 2-3, 5, 8 et 35) et une seule de grandes dimensions (structure 61) (fig. 9). Cependant, par comparaison avec le corpus des fosses régionales, même la structure 61 possède des dimensions assez faibles. L'observation d'un petit échantillon pris dans le voisinage de Lesmont, pour des structures datées de la même période, montre que des fosses, parfois beaucoup plus importantes, ont été mises en évidence.

C'est le cas à Lavau³ *Les Corvées*, où les fosses polylobées ont une surface comprise entre 110 et 650 m² (DUROST *et alii*, 2007, p. 92) ; à Marnay-sur-Seine *La Justice*, où une fosse de même type mesure 305 m² (DUROST, 2010, p. 12) ; ou encore à Bréviandes « ZAC Saint-Martin », où plusieurs fosses similaires et de très grande taille ont été décapées (LAURELUT, 2017).

Des fosses polylobées aux dimensions comparables à celles de Lesmont s'observent à Pont-Sainte-Marie, « rue Fernand Jaffiol » (MILLET, 2011, p. 43), avec des tailles plus modestes, ou encore à Rosières-près-Troyes, *le Tiergé* (TAPPRET, VILLES, 1989, p. 164), en particulier la fosse 61.

Toutes les fosses du « Pôle scolaire » de Lesmont prennent place dans un sédiment encaissant argileux brun-orangé. C'est une argile de qualité moyenne qui mêle encore de nombreuses particules limoneuses dans sa matrice, mais on peut parfaitement envisager son usage pour la construction d'une architecture de terre et de bois.

2. Les termes « unité stratigraphique (US) de creusement » et « US négative », entendus au sens de Harris (HARRIS, 1979), sont considérés dans le cadre de cet article comme de stricts synonymes. Les termes « US de comblement » et « US positive » recouvrent la même signification.

3. Sauf mention contraire, tous les exemples donnés proviennent du département de l'Aube (10).

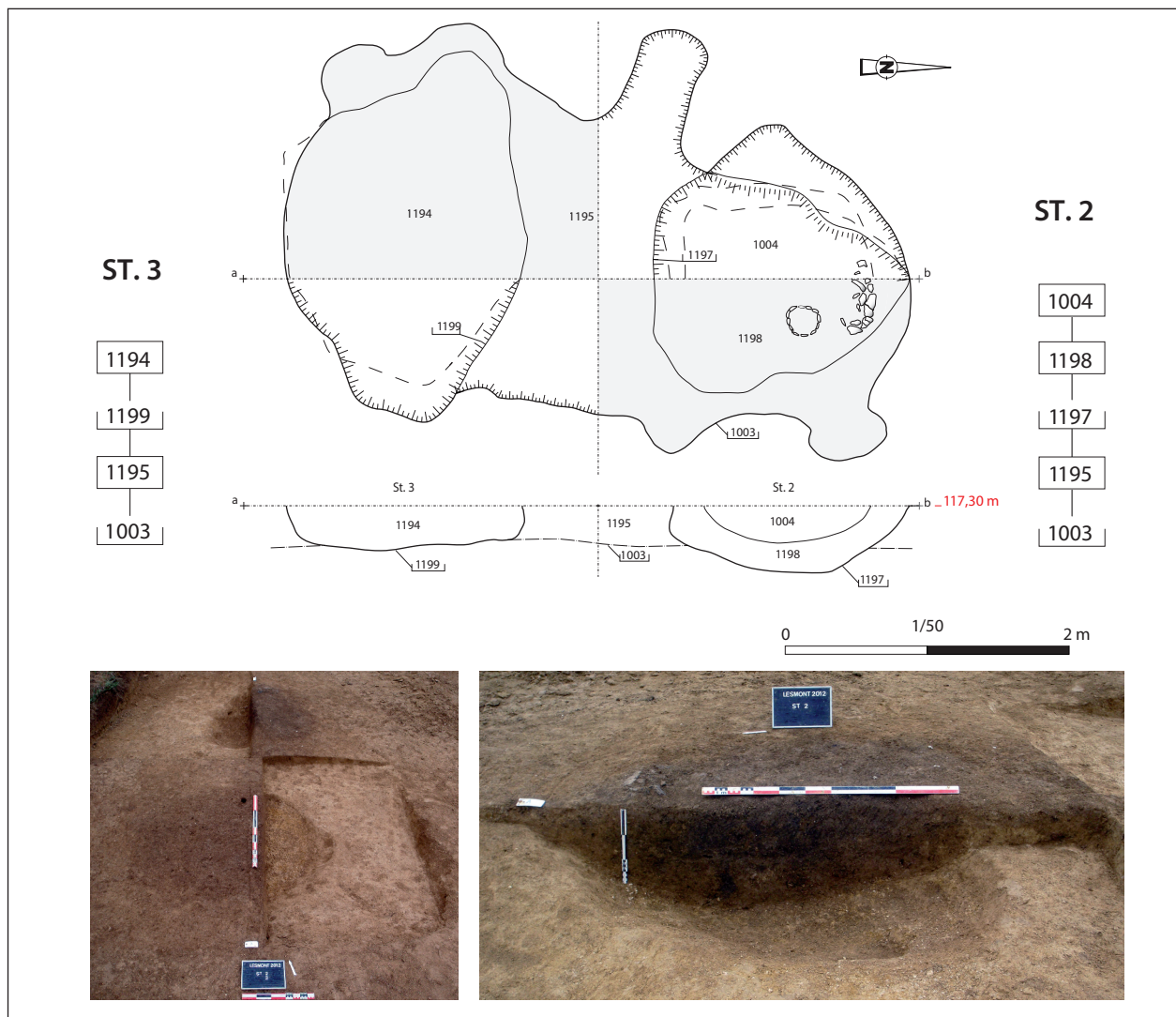


Fig. 4. La fosse polylobée 2-3. DAO : J.-J. Bigot et B. Dupéré.

3. LA MÉTHODOLOGIE HARRISSIENNE ET LES RÉSULTATS OBTENUS

Toutes les structures de la fouille de Lesmont ont été enregistrées en suivant une méthodologie attentive à l'observation des unités stratigraphiques (US), qu'elles soient « positives » ou « négatives » et à leurs relations d'antéropostériorité. Si un tel enregistrement, appliqué aux structures composées de seulement un creusement et un comblement, comme les fosses simples, n'apporte, en soi, pas nécessairement d'informations supplémentaires, appliqué à la fouille de structures plus complexes, cette méthodologie permet de réaliser plus facilement une chronologie et un phasage des successions stratigraphiques observées. On parle donc ici de « méthodologie harrissienne », héritée d'une méthode qui a d'abord été testée sur les chantiers de fouille densément stratifiés, en milieu urbain (HARRIS, 1979). Cette méthode se distingue (mais sans nécessairement s'opposer) à celle qui enregistre le « fait » dans son intégralité et en une seule fois, comme le trou de poteau et qui est davantage utilisée en contexte rural peu stratifié, ou plutôt érodé (DESACHY, 2008a, p. 102-103).

3.1. Le diagramme stratigraphique

La fouille des fosses polylobées a été conduite pour optimiser les observations stratigraphiques de toutes les US de creusement (US « négatives ») et les US de comblement (US « positives »), et leurs relations d'antéropostériorité respectives (fig. 10, A et B).

Le choix d'implantation des coupes s'est fait, non pas d'après un carroyage préétabli, mais d'après une observation en plan, un nettoyage fin des interfaces et une déduction du meilleur emplacement possible (fig. 11). Si les coupes sont relativement simples pour les structures 2-3, 5, 8 et 35, l'implantation des axes de la structure 61 a été plus complexe. Dans cette fosse, les principaux lobes observés en plan ont été axés puis coupés. Si, au cours de la fouille, d'autres lobes sous-jacents apparaissaient, des axes de coupe permettant l'observation des relations étaient ensuite placés en conséquence et du mieux possible. La fouille des fosses polylobées a été menée à la main, afin de nettoyer régulièrement les interfaces et de suivre le plus efficacement possible le tracé de toutes les US observées. Cela a permis de recueillir les artefacts archéologiques (céramique, lithique, etc.) avec une plus grande précision, d'identifier leurs US d'appartenance et d'éviter une trop grande fragmentation du mobilier céramique.

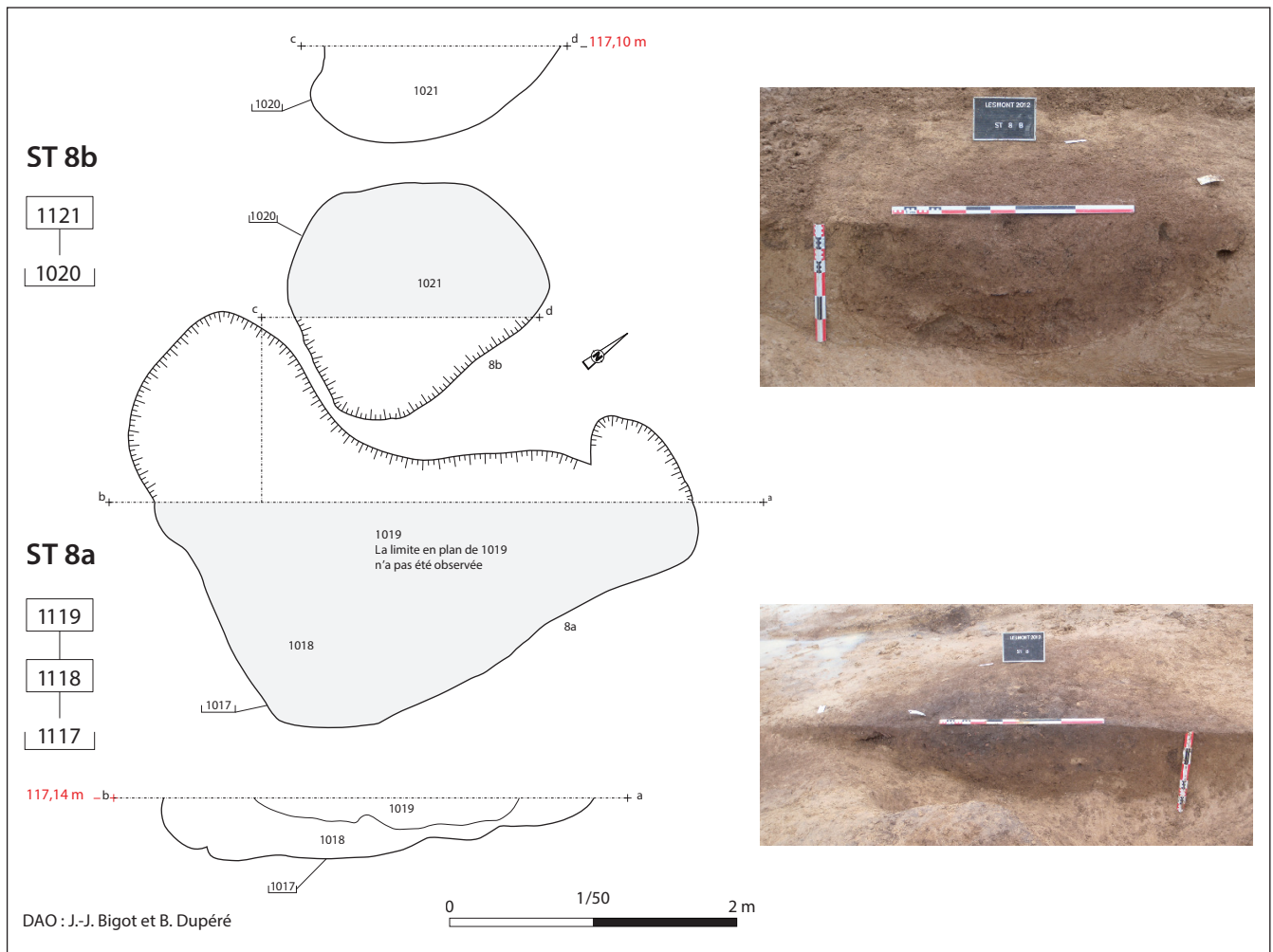


Fig. 6. La fosse polylobée 8. DAO : L. Sanson.

- la sixième (et dernière) étape : l'US 1242.

Pour les autres fosses polylobées, beaucoup plus simples, un tel découpage en étapes de creusements successifs s'est révélé impossible. Seule la structure 61 se prêtait à ce type d'observation.

Malheureusement, comme cela arrive souvent dans tout exercice de ce genre, une erreur d'observation ou d'enregistrement s'est produite : l'US de comblement 1241 a été observée sur la coupe I-M, mais également sur la coupe J-P. Sur cette dernière, une incohérence s'observe : elle serait située sur l'US de creusement 1242, ce qui implique, à terme, une boucle dans le diagramme, détectée par le « stratifiant ». C'est certainement de la coupe J-P que vient l'erreur et sans doute d'un problème de numérotation au moment du terrain. L'US observée n'est vraisemblablement pas la n° 1241. Si on intègre l'incertitude dans le « stratifiant », l'erreur se corrige et la boucle se casse. On peut également ajouter que deux branches du diagramme ne sont pas connectées au reste de la matrice. Il s'agit des séquences qui commencent par les US de creusement 1234 et 1214. Le choix, arbitraire, a été de les aligner au plus ancien, à l'instar des autres US de creusement.

3.2. La logique d'extraction

La projection des étapes de creusement sur le relevé en plan des lobes (les US « négatives » de la structure 61) permet de formuler quelques commentaires (fig. 13).

On remarque en premier lieu que les US situées à la base du diagramme stratigraphique (c'est-à-dire les premières US rencontrées pour la séquence) sont quasiment toutes localisées en périphérie de la fosse, dans les parties les plus extérieures. Puis, progressivement, les phases de creusements successifs semblent se rapprocher du centre de la fosse polylobée, jusqu'à l'US 1242, la dernière phase de creusement, située quasiment dans le milieu de la fosse.

Au regard de ces résultats, on peut supposer que les premiers creusements ont cerné un secteur, et que les creusements suivants se limitent à l'exploitation de la zone reconnue. On aurait affaire à l'équivalent de sondages d'estimation du potentiel. Si la vocation de la fosse est bien d'extraire du sédiment pour la construction, cette observation prend un sens pertinent : des zones sont d'abord évaluées par des creusements-tests ; ensuite, cette zone est exploitée méthodiquement jusqu'à faire se rejoindre les différents tests.

Il faut bien reconnaître qu'une partie de l'argumentation définissant ce modèle, qui part de la périphérie pour se rapprocher du centre (modèle centripète), repose sur le calage au plus ancien des US négatives 1214 et 1234. Si on part du principe que ces US sont, au contraire, calées au plus récent, un modèle différent pourrait se deviner : un départ des extrémités nord-est et sud-est pour se diriger vers l'ouest. Ce raisonnement n'invalide pas la supposition d'une exploitation planifiée et réfléchie des creusements de la fosse.

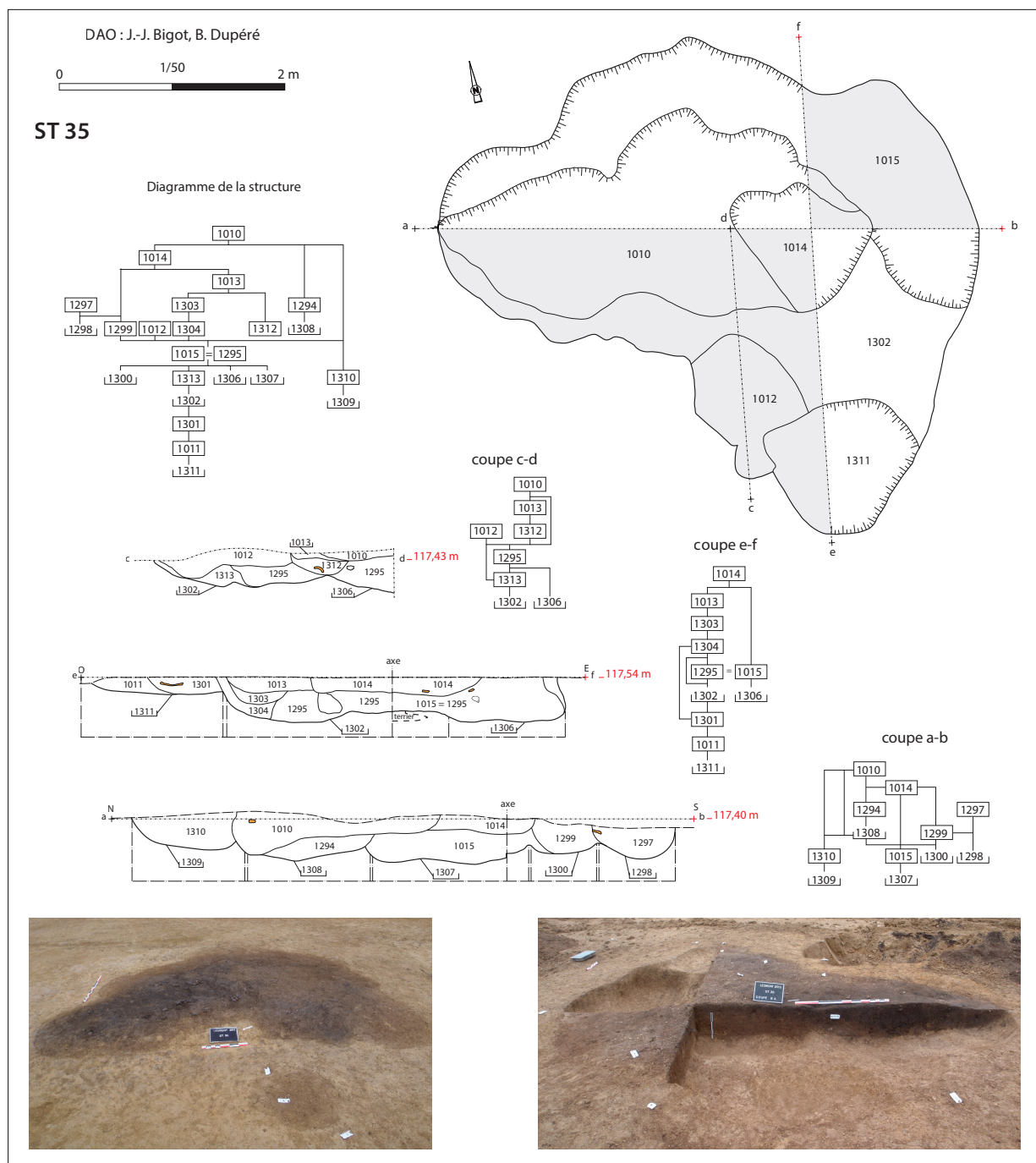


Fig. 7. La fosse polylobée 35. DAO : L. Sanson.

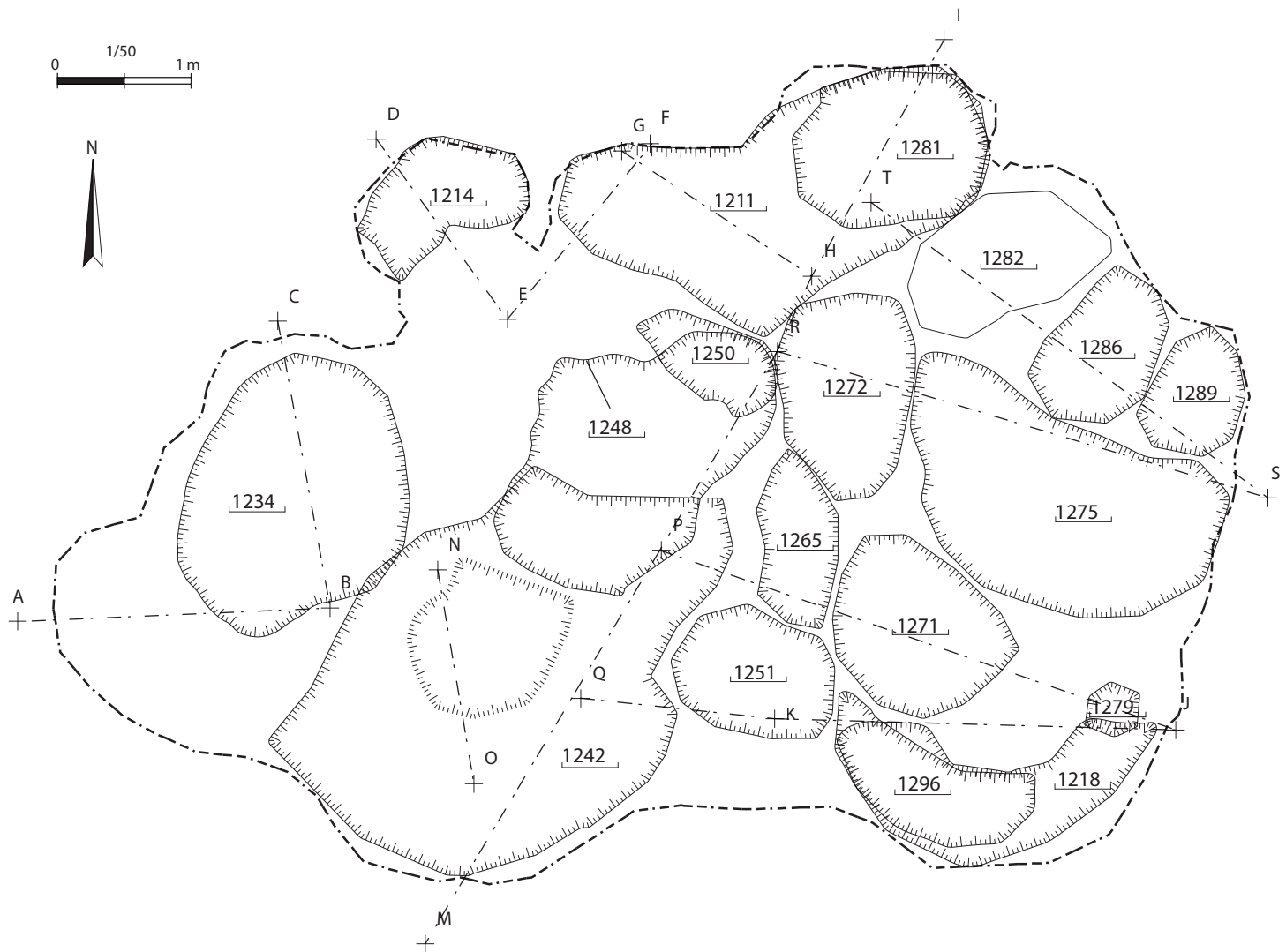
Bien que la supposition d'une direction de l'extraction de l'est vers l'ouest soit également séduisante, un réexamen des coupes où figurent les US 1214 et 1234, et en particulier des US positives, permet d'observer un sens dans les comblements. En effet, sur la coupe AB (fig. 10), les US 1233, 1230 et 1217 se succèdent stratigraphiquement et semblent se diriger vers le point B et au-delà (vers le centre de la structure, fig. 8). De même, sur la coupe FE (fig. 10), l'US 1231 succède à l'US 1232 et semble également se rapprocher et dépasser le point E (vers le centre de la structure, fig. 8). Seule l'US 1215 ferait exception et est postérieure à l'US 1231 (coupe ED).

Ainsi, à partir de ces quelques arguments, on peut conclure que dans le cas de la structure 61 de Lesmont, la dynamique des creusements et des comblements semble bel et bien partir

de la périphérie pour se rapprocher progressivement du centre de la structure. Un autre modèle peut également être supposé (grossièrement, une direction de l'est vers l'ouest), mais avec des arguments qui nous paraissent plus fragiles.

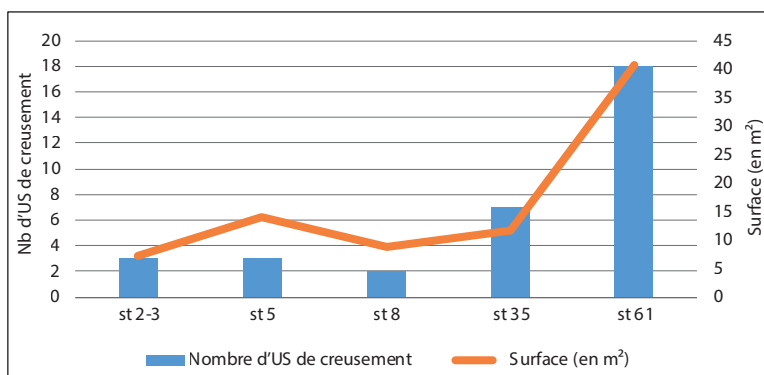
La seconde observation concerne la forme en haricot de certains creusements. Ces derniers appartiennent tous à la première étape de creusements, ils sont cantonnés en périphérie de la fosse et sont probablement altérés par des creusements postérieurs⁶.

6. Sur le relevé en plan, les contours des US apparaissent parfois éloignés les uns des autres car, à chaque fois, c'est la limite basse qui a été relevée. Les US sont en réalité beaucoup plus jointives dans leurs parties hautes que ce qui a été levé topographiquement.



▲ **Fig. 8.** Relevé en plan (au tachéomètre) de la structure 61 et des limites des US « négatives », avec localisation des points de coupe. DAO : J.-J. Bigot et B. Dupéré.

▲ **Fig. 9.** Représentation graphique du nombre d'US négatives et de la surface des fosses polylobées. La structure 5 n'a été vue que partiellement. DAO : L. Sanson.



On peut donc supposer que le haricot constitue en fait le vestige d'un ancien creusement, en partie comblé et partiellement détruit par le creusement postérieur, comme un palimpseste (fig. 14)⁷. Il existe donc un comblement intercalaire entre

7. Les US 1214, 1218 et 1296 pourraient correspondre à cette configuration. L'US 1214 est un creusement très peu profond, mais qui semble avoir été perturbé par l'US de comblement 1231 (cf. fig. 10, coupe E-D et F-E). Les US 1218 et 1296, quant à elles, sont des US qui se superposent. Elles sont comblées par plusieurs US de comblement, mais semblent perturbées, dans un second temps, par l'US de creusement 1251 (fig. 10, coupe Q-K-J). Le placement de cette coupe ne permet malheureusement pas de visualiser, en

chaque étape de creusement. Les US positives correspondant à ces complements sont sans doute des phases de remblaiement dont la durée nous est inconnue, mais dont l'homogénéité du mobilier (cf. ci-dessous) nous incite à voir une seule et même phase chronologique. Le sens de la progression s'effectuerait donc dans le sens concave des lobes en haricot. C'est une supposition qui va à l'encontre d'un présupposé qui voit dans les lobes en haricot des « fronts de taille », progressant dans le sens convexe. Sans invalider

complément, la relation des creusements 1218 et 1296 avec le creusement 1271, ce qui aurait permis d'observer le haricot dans le sens transversal.

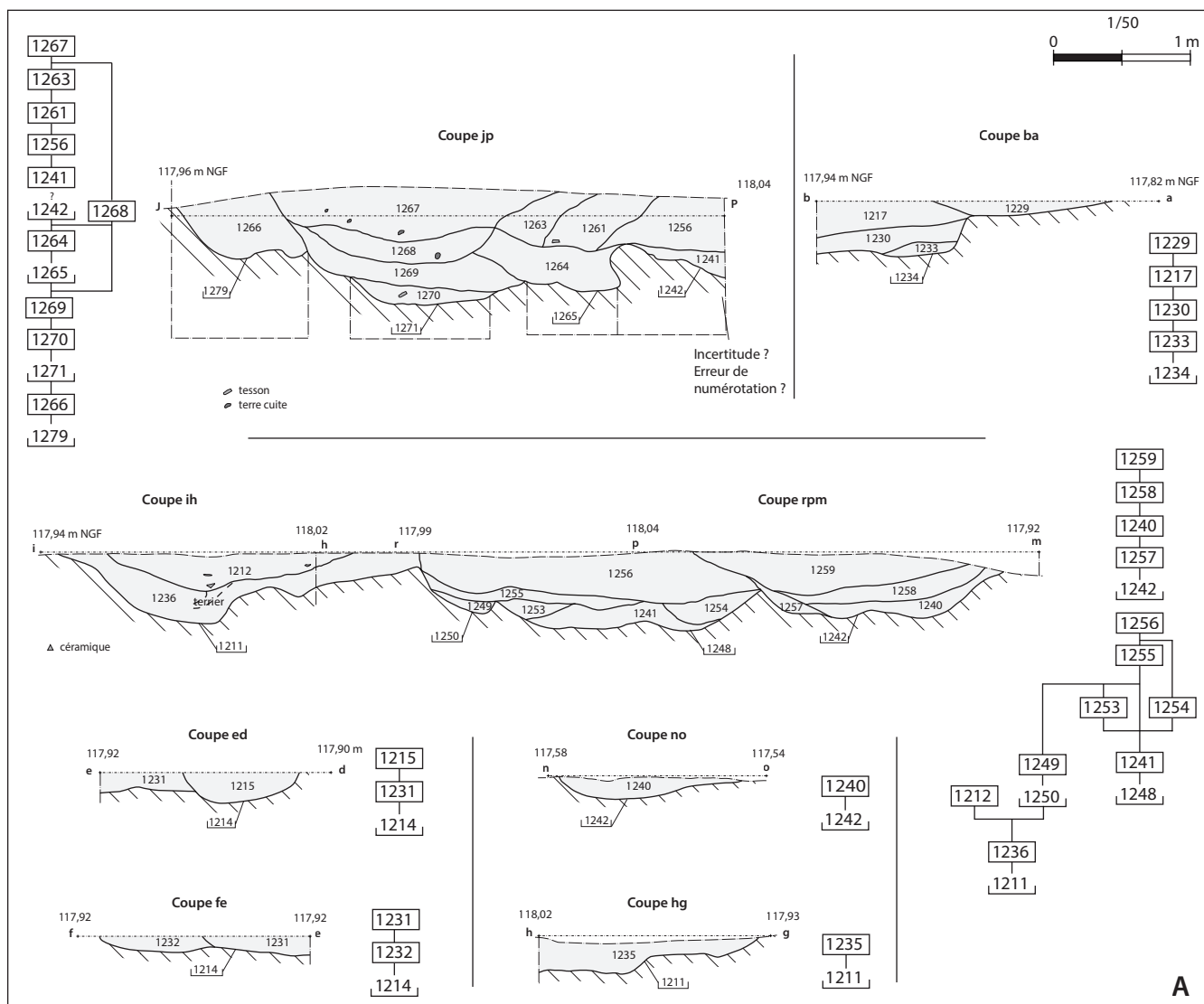


Fig. 10. A. Relevé des coupes de la structure 61. DAO : L. Sanson.



Fig. 11. Vue de l'emplacement d'une des coupes dans la fosse polylobée 61. Cliché : L. Sanson.

cette hypothèse pour d'autres cas, le diagramme stratigraphique, la chronologie relative des creusements et l'observation de leurs localisations spatiales respectives sont des arguments pour avancer que la forme en haricot correspond ici à la résultante d'un ancien creusement perturbé, dont on ne peut déterminer la forme originelle⁸, et d'une progression dans le sens inverse. On peut enfin objecter que, dans le cas de Lesmont, ce résultat est une conséquence de la stratégie de fouille et d'enregistrement qui s'est attachée à déterminer l'emplacement des coupes de manière optimale⁹, et à l'adapter, au fur et à mesure de la découverte des lobes. Cette adaptation s'est faite, durant la fouille, en se rapprochant du centre de la fosse, ce qui est similaire au sens de progression des lobes. Aucun nouveau décapage mécanique n'a dégagé les lobes, comme c'est parfois le cas en archéologie préventive (on rappelle que l'intégralité des fosses a été fouillée à la main). Si un décapage global permet une lecture efficace de l'intégralité des

8. Sur la figure 14, le choix a été de dessiner arbitrairement un creusement parfaitement circulaire. Il est évident que la réalité peut être beaucoup plus complexe.

9. Ce qui n'a pas empêché des erreurs ou des incertitudes, inévitables, comme nous l'avons mentionné ci-dessus.

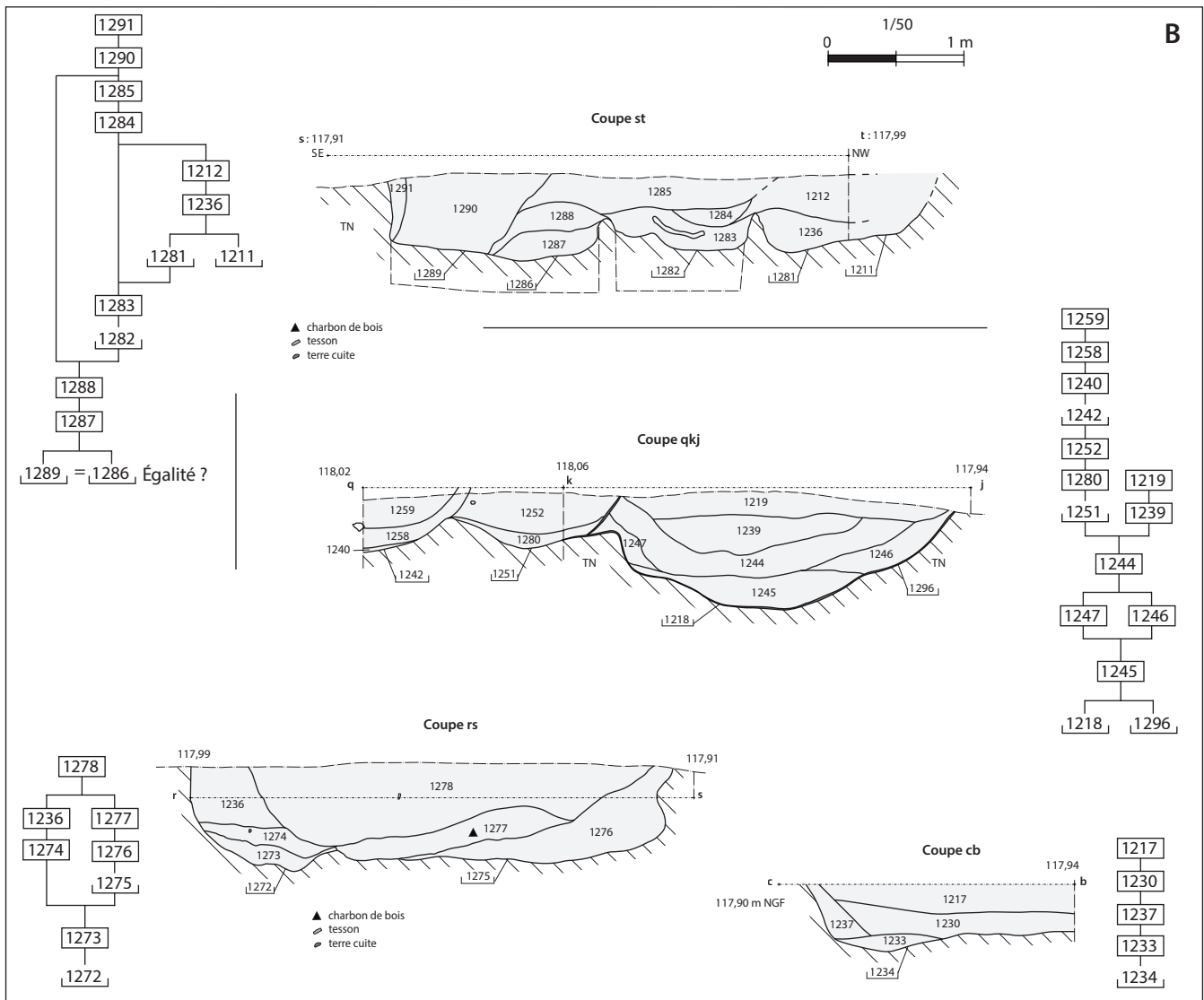


Fig. 10 (suite). B. Relevé des coupes de la structure 61. DAO : L. Sanson.

lobes, il tronque la partie haute et empêche la lecture d'un certain nombre de relations stratigraphiques nécessaires à la réalisation d'un diagramme complet. La progression de la périphérie vers le centre n'est donc pas un reflet de la stratégie de fouille, mais bien la visualisation des étapes de creusements d'après le diagramme.

3.3. Le mobilier et les étapes du comblement

Quarante-neuf US de comblement très diverses et très hétérogènes entre elles ont été identifiées dans la structure 61. Elles sont caractérisées par une matrice tantôt limoneuse, tantôt argileuse et ont une couleur qui oscille entre le brun-vert, le brun-gris et le noir profond et organique. Elles ont livré une grande quantité de mobilier archéologique et il est intéressant de visualiser à quelle étape ce mobilier a été rejeté dans le comblement des fosses.

L'exercice a consisté à faire un usage détourné d'un logiciel de SIG (Système d'Information Géographique), dans le sens où l'espace de travail n'est pas un secteur géographique, mais le diagramme stratigraphique. Les usages détournés du SIG s'observent parfois en archéologie et l'intégration du diagramme en lui-même a été inspirée de l'expérience de Pinheuil, Gironde (PRODÉO

et alii, 2007). Cet usage permet, à terme, de visualiser la quantité de mobilier recueilli par US et par étape de creusement¹⁰.

L'examen des résultats obtenus, par la somme du poids en gramme et par catégorie de mobilier, permet de constater que la céramique a été retrouvée dans quasiment toutes les étapes du diagramme stratigraphique, mais avec une plus grande importance dans les étapes 2-3-4 et 5 (fig. 15). L'étape 1 semble être celle qui a livré le moins de mobilier céramique. La faune, quant à elle, semble être plutôt présente à la base du diagramme, dans les étapes 1-2 et 3 dans une moindre mesure. Elle ne disparaît toutefois pas dans les phases les plus hautes.

Le mobilier lithique semble cantonné surtout aux étapes 2-3 et 6. Il est totalement absent de la première étape, et en très faible quantité dans l'étape 4. Enfin, la terre accidentellement cuite (TAC), essentiellement retrouvée sous la forme de fragments

10. Il est possible d'obtenir les mêmes résultats autrement, par exemple en calculant, pour le rayon du cercle, la racine carrée de la valeur et de dessiner le tout « à la main ». Le SIG permet seulement une plus grande rapidité d'exécution et une plus grande souplesse dans la manipulation des données.

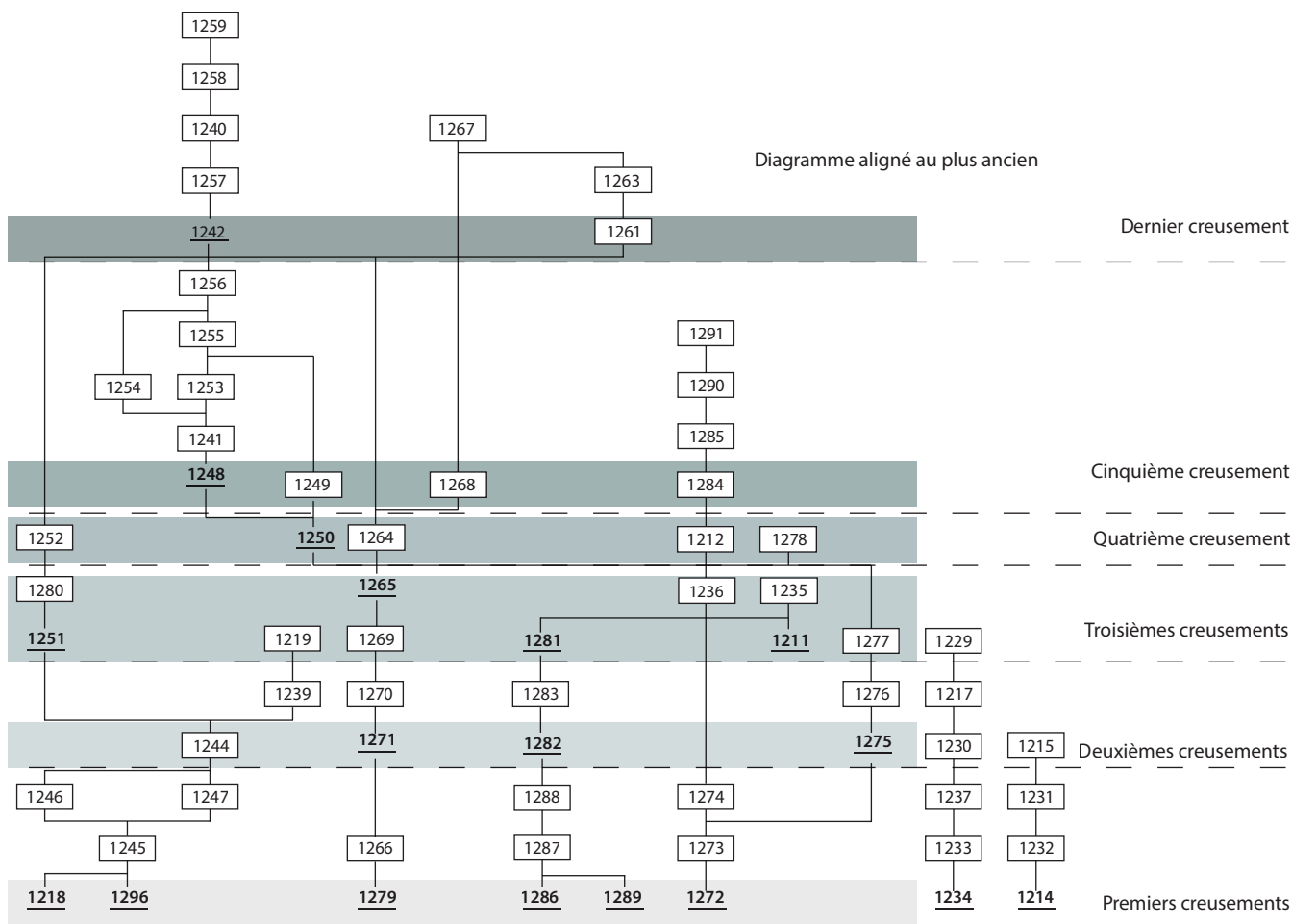


Fig. 12. Diagramme stratigraphique de la structure 61. DAO : L. Sanson.

Segments d'US qui n'ont pas pu être rattachés au diagramme global.
Calés au plus ancien (hypothèse de travail).

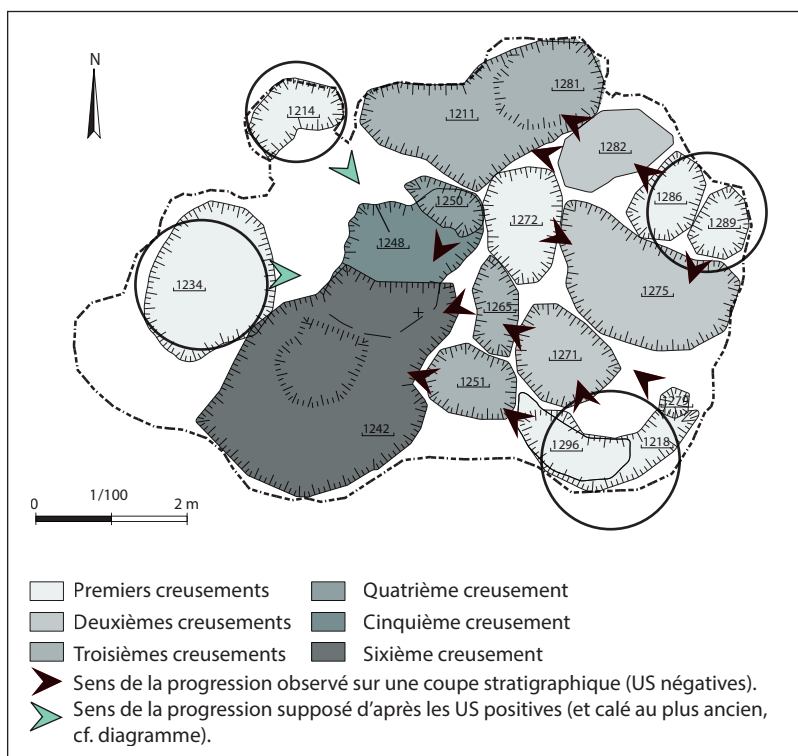


Fig. 13. La progression des US de creusement selon les phases mises en évidence dans le diagramme. DAO : L. Sanson.

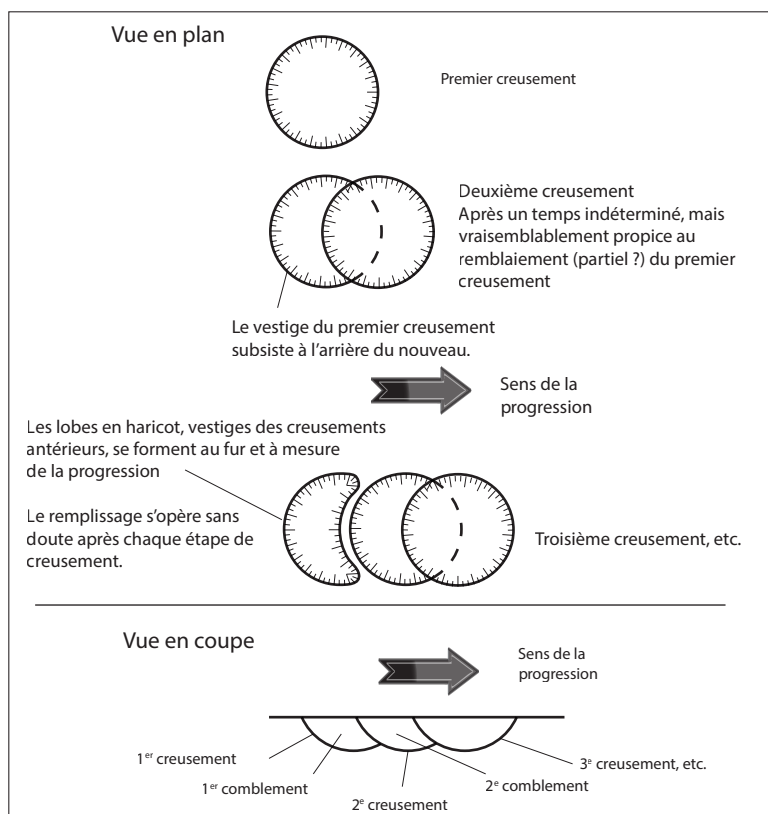


Fig. 14. Schéma explicatif simplifié de la progression des lobes en forme d'amande selon leur sens concave. DAO : L. Sanson.

de torchis, est présente sur tout le diagramme, mais de manière plus importante dans les étapes 2-4 et 5.

On remarque, quand on examine la somme du poids du mobilier, toutes catégories confondues, que les rejets dans les US positives sont présents dès la première étape, mais dans une faible quantité (fig. 16). Les rejets deviennent ensuite plus importants dans les étapes 2-3-4 et 5. L'étape 6 livre enfin une quantité de mobilier relativement moins importante. Cela peut donc signifier que les rejets de mobilier se sont produits alors que la fosse n'avait pas encore connu toutes les étapes de son creusement, c'est-à-dire qu'elle était encore en exploitation. Si du mobilier de niveaux sous-jacents peut avoir été retrouvé dans le comblement des lobes¹¹, on peut toutefois avancer que les rejets – donc l'occupation –, étaient contemporains d'au moins une partie des étapes de creusement de la fosse. Cela implique également qu'au cours du creusement d'un nouveau lobe, une partie du comblement antérieur a probablement été remobilisé ; mais également que la nouvelle argile extraite pour la construction devait être légèrement polluée par une partie des US de comblement antérieures.

4. LA DATATION

Les différentes structures présentées ci-dessus (trous de poteau, silo, fosses polylobées) ont été datées principalement par expertise céramologique. Au total 4 401 restes ont été recueillis, pour un poids total de plus de 65 kg (fig. 17). Les structures 35 et 61 ont livré à elles seules 64 % des restes céramiques de la fouille, mais l'intégralité du mobilier est homogène du point

11. C'est le cas de quelques artefacts lithiques, dont la datation avancée dans le rapport pourrait correspondre au Néolithique.

de vue chronologique et date de la dernière étape du Bronze final (Hallstatt B2-B3, soit un intervalle compris approximativement entre 950 et 800 avant notre ère, pour ce secteur géographique¹²) (ZIPPER, 2013).

Cinq restes de fusaïoles ont également été mis au jour durant la fouille, dont trois proviennent de la structure 61 (fig. 17). Elles attestent l'activité textile à proximité des fosses pour cette période chronologique.

Quelques artefacts lithiques ont également été mis au jour dans le comblement des structures. Il s'agit de quelques éclats de silex, d'éléments de mouture, ainsi que deux fragments de hache polie (dont l'une, provenant de l'US 1239, est en très bon état de conservation). Pourtant, l'examen du corpus lithique recueilli permet de constater qu'il n'est pas homogène ; certaines pièces sont patinées, d'autres sont brûlées et les éléments pouvant être datés semblent, et de loin, antérieurs au Bronze final. C'est le cas de la hache polie, attribuable au Néolithique récent ou final, même si une datation au Néolithique moyen ou au Bronze ancien ne peut pas être totalement exclue pour ce type d'artefact (fig. 17). Le mobilier lithique ne semble donc pas « en place », il serait résiduel et proviendrait probablement de structures sous-jacentes qui ont été perturbées au cours du Bronze final et le mobilier, remobilisé, se serait ainsi retrouvé dans le comblement des fosses polylobées postérieures.

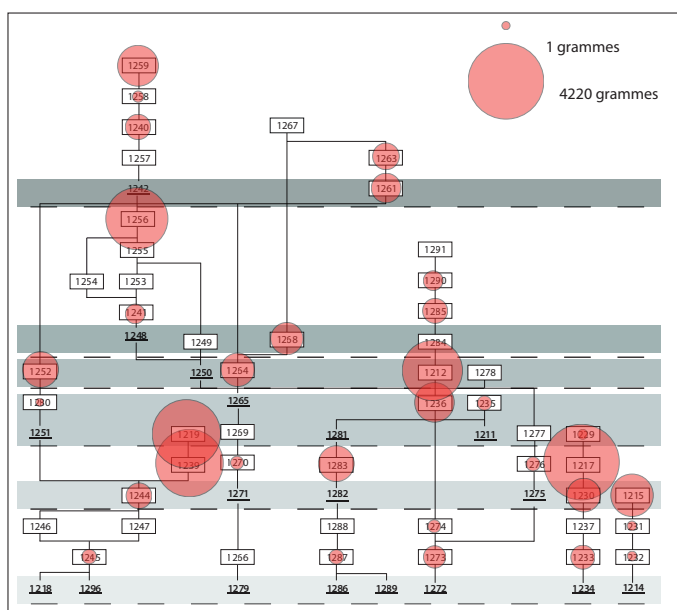
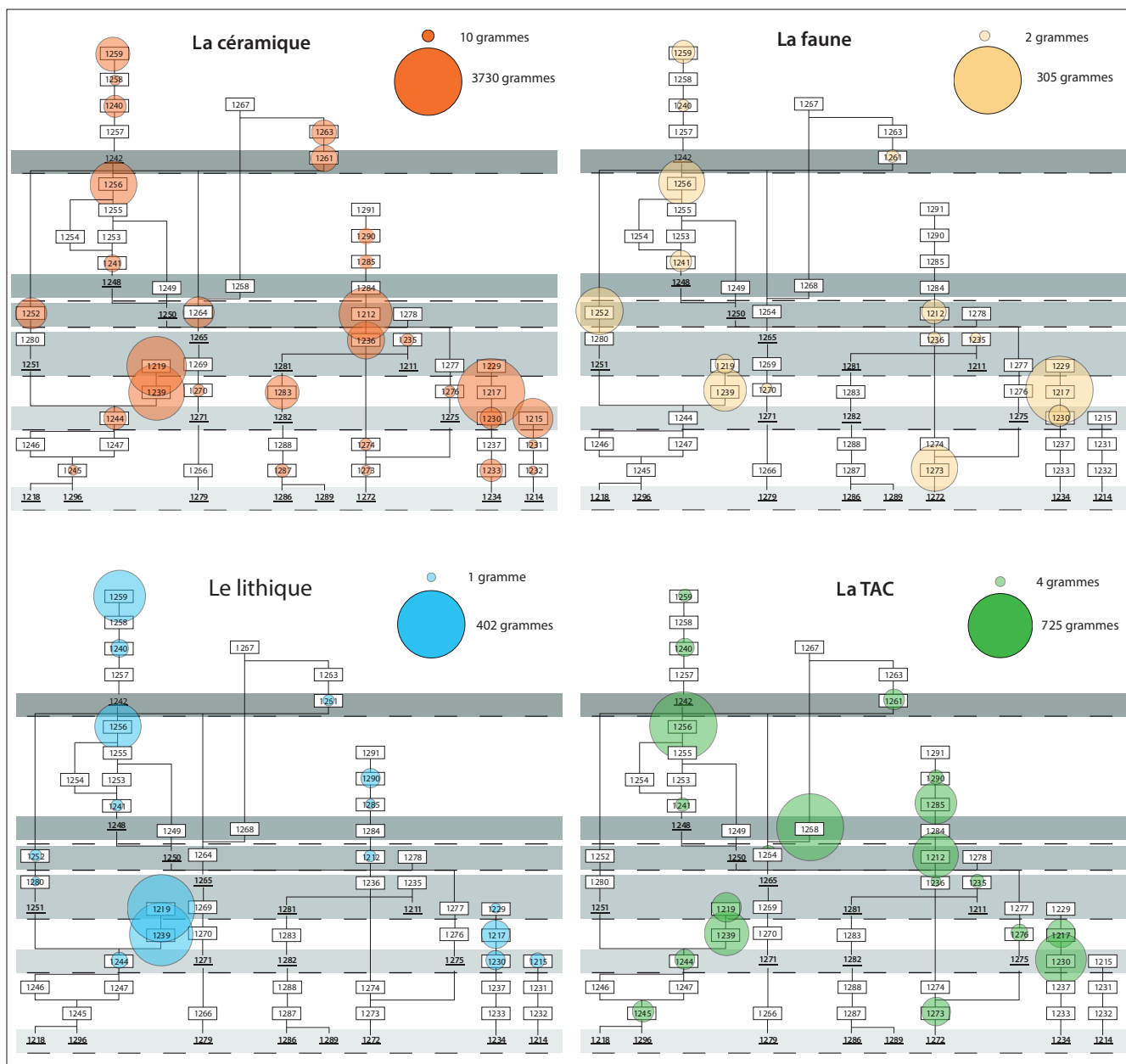
Parmi les restes de faune recueillis, on peut mentionner la découverte d'une gaine en bois de cerf au sein de l'US 1252. Elle a été façonnée à la base d'un bois de chute et percée de part en part, dans le sens de la largeur, d'un trou d'emmanchement à l'extrémité basale de l'outil, la cavité de l'autre côté servant de logement destiné à recevoir un outil, vraisemblablement une lame de hache (fig. 17). Les deux derniers artefacts proviennent de deux US différentes, situés dans deux étapes différentes du diagramme. Vu que le mobilier lithique n'a pas été retrouvé en place et qu'il a vraisemblablement été remanié, on doit exclure l'hypothèse d'associer la hache avec la gaine en bois de cerf.

Deux datations radiocarbone ont enfin été entreprises pour affiner davantage la datation de la structure 61 (fig. 18). Les deux charbons datés proviennent de deux US différentes¹³, mais ont donné exactement le même résultat : une datation calibrée, à deux écarts-types (sigmas) entre 1125 et 925 avant notre ère. La datation radiocarbone est légèrement plus ancienne que la proposition céramologique, ce qui peut s'expliquer : effet « vieux bois » des charbons datés, intervalle entre la datation de la céramique et la période d'enfouissement... Mais loin d'être incompatibles, les deux résultats présentent même un léger chevauchement, ce qui renforce la crédibilité de la datation générale (fig. 19).

Le mobilier archéologique mis en évidence en particulier dans les fosses polylobées permet de supposer une occupation humaine cohérente à proximité, caractérisée par des éléments d'artisanat, textile par exemple. La datation repose sur des arguments croisant

12. Le référentiel utilisé est celui élaboré par Vincent Riquier dans le cadre du Programme Collectif de Recherches (PCR) de la plaine de Troyes (RIQUIER, 2017).

13. Datations effectuées au laboratoire de l'université de Poznań (Pologne). US 1256, code labo : Poz-49663, 2855 ± 30 BP. US 1261, code labo : Poz-49664, 2855 ± 30 BP.



▲ Fig. 15. Représentation, en cercles proportionnels, du poids du mobilier, par catégorie et par US, au sein du diagramme stratigraphique. DAO : L. Sanson.

◀ Fig. 16. Représentation, en cercles proportionnels, du poids total du mobilier, par US, au sein du diagramme stratigraphique. DAO : L. Sanson.

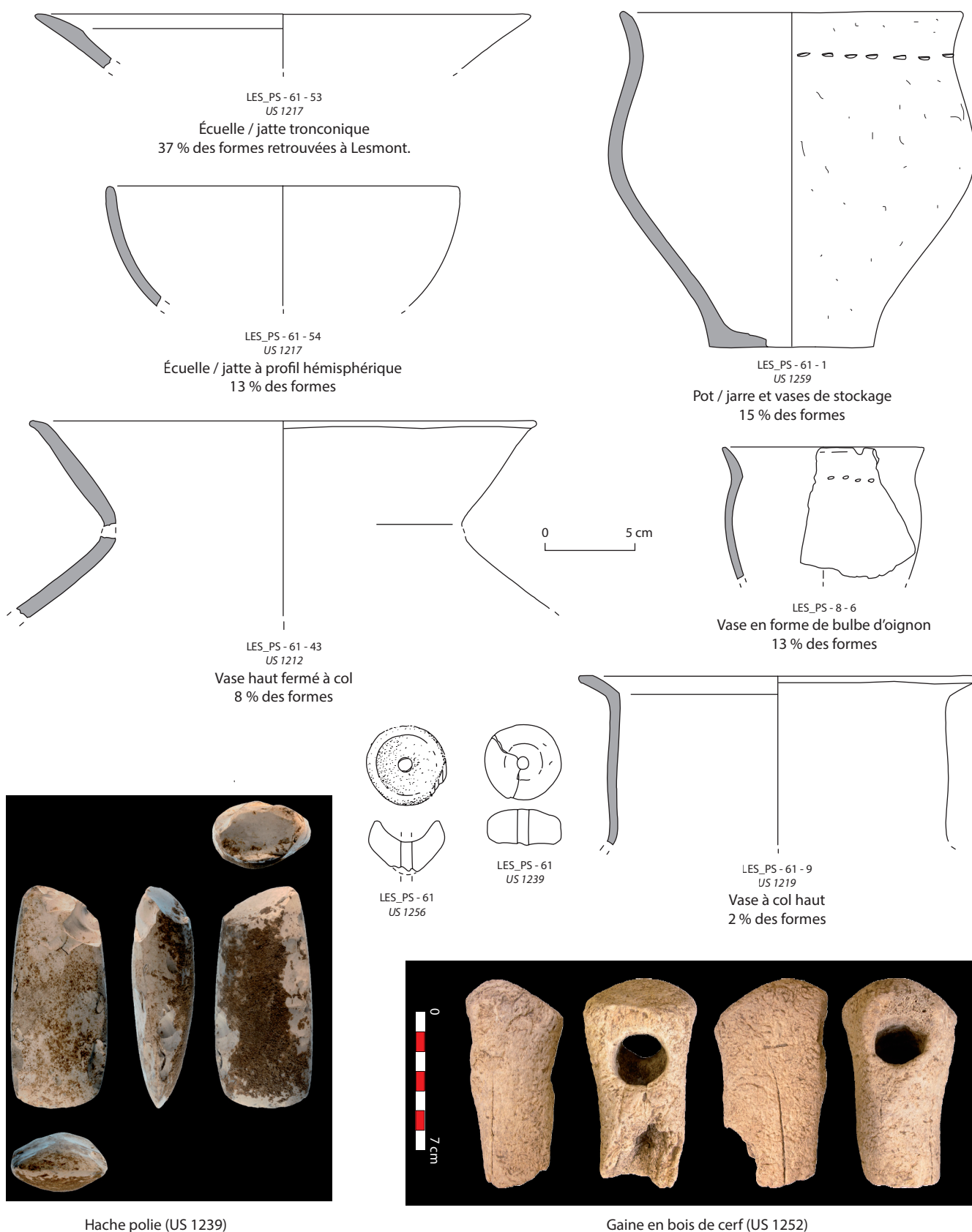


Fig. 17. Planche du mobilier mis au jour à Lesmont « Pôle scolaire ».
 Dessin du mobilier céramique : K. Zipper ; photographie de la hache : J.-J. Bigot ; photographie de la gaine : A. Bandelli.

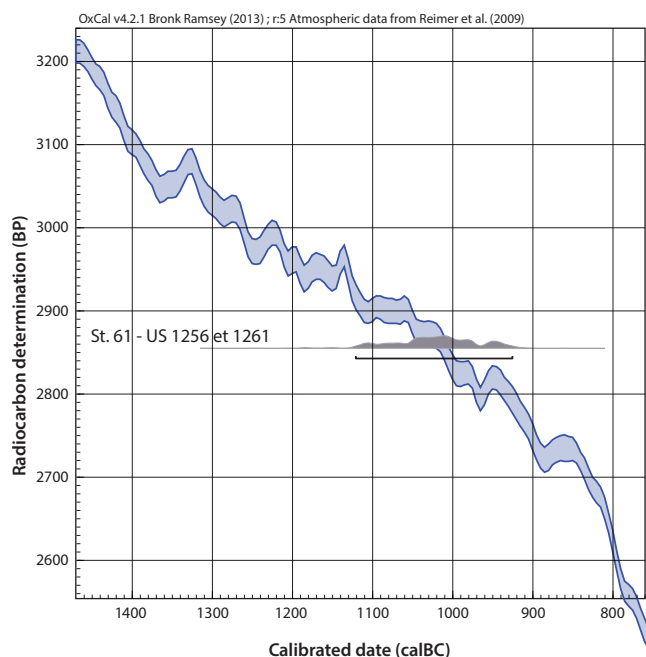


Fig. 18. Datation radiocarbone de deux charbons des US 1256 et 1261. DAO : L. Sanson.

la typologie céramique avec les résultats de datation radiocarbone, mais il est délicat de proposer une durée d'occupation (une ou deux générations?). L'articulation de la datation avec la chronologie relative établie par le diagramme stratigraphique semble également impossible. Les US ayant livré du mobilier archéologique ne pouvant pas être clairement distinguées chronologiquement, semblent se succéder rapidement, même d'une étape du diagramme à l'autre.

CONCLUSION

Les différentes structures de l'âge du Bronze final mises en évidence à Lesmont (petit bâtiment sur six poteaux, silo, fosses polylobées) pourraient correspondre à ce qui définit une « unité d'habitat ». Dans les régions voisines, comme la Lorraine par exemple, cette définition correspond à la présence d'un bâtiment d'habitation, de deux bâtiments annexes, de deux silos et de deux foyers (voir l'exemple de Crévichamps, en Meurthe-et-Moselle; KOENIG, 2016), somme toute, des témoins très modestes, sauf exceptions (KOENIG, KLAG, 2017, p. 251). En Île-de-France, le site de Changis-sur-Marne, pour le Bronze final, définit une unité d'habitat par l'association d'un bâtiment majeur, des annexes, des fosses et des silos (LAFAGE *et alii*, 2007, p. 238). Les bâtiments reconnus pour l'âge du Bronze final en Île-de-France sont de très petites dimensions (quatre à six trous de poteau) et la présence de fosses d'extraction est très fréquente. Comme en Lorraine, assez peu de véritables plans de bâtiments d'habitation de grandes dimensions ont été reconnus (PEAKE *et alii*, 2017, p. 203).

Pour la Champagne-Ardenne, l'occupation de Lesmont est conforme aux caractéristiques des autres occupations de l'âge du Bronze final, et en particulier des sites marnais ou aubois : des

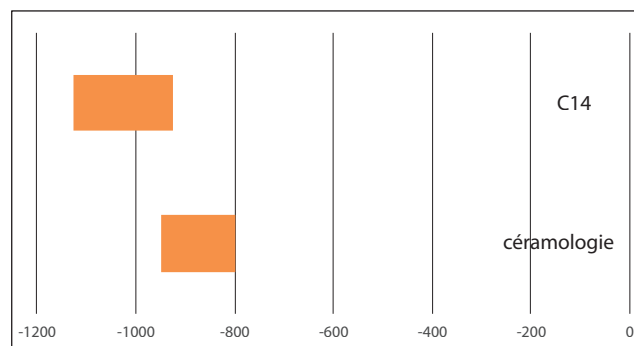


Fig. 19. Représentation, sous forme d'intervalle de temps, des datations obtenues par la céramologie et le radiocarbone. DAO : L. Sanson.

structures assez modestes, un nombre total de structures proche du nombre moyen calculé (50 structures en moyenne : RIQUIER *et alii*, 2017, p. 222, tabl. 143) et une aire d'occupation inférieure à 5 000 m² (*ibid.*, p. 224).

Nous sommes donc en présence d'une unité d'habitat partiellement observée, puisque le décapage n'a pas dégagé l'intégralité du gisement. La fouille de Lesmont a permis également, grâce à une méthodologie spécifique héritée des chantiers densément stratifiés, d'observer des rythmes différents, en particulier à partir des résultats des fosses polylobées.

Différentes étapes de creusement se sont succédées et la stratégie d'extraction des matériaux correspond à une logique et une méthode bien définie, de la périphérie vers le centre. La progression laisserait derrière elle la trace des anciens creusements dont certains ont une forme en haricot. De plus, les rejets, dès les premières étapes, témoignent qu'une occupation humaine voisinait la fosse polylobée 61 alors que tous les creusements n'étaient pas encore terminés. On peut supposer que les creusements se sont poursuivis pendant une bonne partie de la durée de l'occupation et servaient à extraire une argile pouvant être employée dans la construction de bâtiments voisins, ou pour leur réfection. De telles conclusions ont été possibles grâce à la réunion de plusieurs conditions : une fosse qui se prête à cet exercice (ici seulement la st. 61), une méthodologie adaptée et l'attribution de suffisamment de moyens (notamment en jours/hommes) pour effectuer le travail de terrain.

Ce pourrait être une gageure d'articuler la chronologie relative du diagramme avec la chronologie absolue obtenue par l'étude du mobilier et les datations radiocarbone. Pourtant, on peut essayer d'adopter un prisme de lecture en plusieurs temporalités pour que les deux approches apparaissent complémentaires, en suivant, pour s'en inspirer, la tripartition braudélienne : structure, conjoncture, événement.

Comment ne pas voir, à Lesmont, les rythmes rapides, de par la succession des creusements des fosses polylobées ? La temporalité moyenne, quant à elle, correspondrait ainsi à la durée de l'occupation durant l'âge du Bronze final, sur une ou deux générations. Filant la métaphore, la fameuse « longue durée » serait perceptible, par exemple, par les dynamiques d'accumulation et stabilisation sédimentaires mises en évidence.

BIBLIOGRAPHIE

- ACHARD-COROMPT N., RIQUIER V. *dir.*, 2013, *Chasse, culte ou artisanat? Les fosses à profil en «Y-V-W»: structures énigmatiques et récurrentes du Néolithique aux âges des Métaux en France et alentours*, Actes de la table ronde de Châlons-en-Champagne, 15-16 nov. 2010, Dijon, S.A.E., 344 p. (33^{ème} suppl. à la R.A.E.).
- CHOQUENET C., 2019, *Des espaces de stockage dans la plaine du Briennais entre le Bronze final et la Tène moyenne: Lesmont, Aube 'Le Beurre' Grand Est: rapport de fouille*, Rapport final d'Opération, Inrap, Châlons-en-Champagne, 451 p.
- DESACHY B., 2008a, *De la formalisation du traitement des données stratigraphiques en archéologie de terrain*, Thèse de Doctorat, Univ. de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 193 p.
- DESACHY B., 2008b, «Le Stratifiant, un outil de traitement des données stratigraphiques», *Archeologia e calcolatori*, n° 19, p. 187-194.
- DUGOIS F., 2000, «Le site néolithique de Lesmont 'Les Graveries' (Aube): premiers résultats», *Journée d'information du 2 déc. 2000*, Ass. pour les Études interrégionales sur le Néolithique, vol. 3, p. 15-27 (*Internéo*, 3).
- DUROST R., 2010, *Une occupation de la transition Bronze moyen/Bronze final, une carrière de limon du Bronze final IIIb: Marnay-sur-Seine (Aube), 'La Justice', parcelle ZC 39*, Rapport final d'Opération, Inrap, Châlons-en-Champagne, 72 p.
- DUROST R., PARESIS C., RIQUIER V., 2007, «Occupations domestique et funéraire de l'Âge du Fer à Lavau (Aube)», *R.A.E.*, t. 56, n° 178, p. 87-108.
- HARRIS E.-C., 1979, *Principles of archaeological stratigraphy*, London, Academic Press, xiii-136 p. (*Studies in archaeological science*).
- KOENIG M.-P., 2016, *Le gisement de Crévéchamps (Lorraine): du Néolithique à l'époque romaine dans la vallée de la Moselle*, Paris, éd. de la MSH, 467 p. (*Document d'Archéologie française*, 110).
- KOENIG M.-P., KLAG T., 2017, «Habitats, contextes funéraires et occupation du sol au Bronze final en Lorraine», in: CARROZZA L. *dir.*, *L'habitat et l'occupation des sols à l'âge du Bronze et au début du premier âge du Fer*, Paris, CNRS éd., p. 241-260 (*Recherches archéologiques*, 12).
- LAFAGE F., PRAUD I., MARTIAL E., LE JEUNE Y., DELATTRE V., BRUNET P., AUXIETTE G., MATTERNE V., 2007, «Changis-sur-Marne 'Les Pétreaux': trois siècles d'évolution d'établissements ruraux de la fin du Bronze final au début du premier âge du Fer», *Bull. de la Soc. préhistorique française*, vol. 104, 2, p. 307-341.
- LAURELUT C., 2017, *Bréviandes ZAC Saint-Martin 1: un village de la colonisation danubienne initiale à forte composante 'non rubanée': occupations mésolithiques, sépultures collectives Néolithique final, nécropole Bronze ancien/moyen, habitat RSFO/Hallstatt C: Bréviandes, Aube, Les Pointes & Les Grévottes, Grand-Est: rapport de fouilles*, Rapport final d'Opération, Inrap, Châlons-en-Champagne, 1007 p.
- MÉNILLET F., BOURDILLON C., BONNEMAISON M., 2002, *Notice explicative de la carte géologique de la France (1/50 000^e), Feuille de Chavanges, n° 263*.
- MILLET É., 2011, *Un site protohistorique à Pont-Sainte-Marie: Langgraben, inhumations en silos et occupation domestique des âges du Bronze et du Fer: Pont-Sainte-Marie, Aube, rue Fernand Jaffiol*, Rapport final d'Opération, Inrap, Châlons-en-Champagne, 220 p.
- ONFRAY M., SANSON L., 2017, «Les fosses mésolithiques de Lesmont, 'Pôle scolaire' (10 - Aube)», in: *Actes du colloque international de la Soc. préhistorique française, Châlons-en-Champagne, 29-30 mars 2016*, Paris, S.P.F., p. 121-132.
- PEAKE R., BRUNET P., DELATTRE V., NÉRÉ E., BOULENGER L., GOUGE P., 2017, «Bilan des connaissances de l'habitat et l'occupation du sol à l'âge du Bronze et au premier âge du Fer en Île-de-France», in: CARROZZA L. *dir.*, *L'habitat et l'occupation des sols à l'âge du Bronze et au début du premier âge du Fer*, Paris, CNRS éd., p. 187-212 (*Recherches archéologiques*, 12).
- PRODÉO F., BALLARIN C., MAREMBERT F., MASSAN P., 2007, *Pineuilh (33) 'La Mothe'. Vol. 1, Présentation liminaire*, Rapport final d'Opération, Inrap, Bordeaux, 305 p.
- RIQUIER V., 2017, *La Plaine de Troyes: évolution d'un territoire rural des premiers agriculteurs au premier réseau villageois*, Rapport de PCR, Châlons-en-Champagne, Inrap, 2 vol., 997 p.
- RIQUIER V., GRISARD J., LE GOFF I., 2017, «L'âge du Bronze et le premier âge du Fer en Champagne-Ardenne: l'occupation du sol vue sous l'angle de l'archéologie préventive», in: CARROZZA L. *dir.*, *L'habitat et l'occupation des sols à l'âge du Bronze et au début du premier âge du Fer*, Paris, CNRS éd., p. 213-240 (*Recherches archéologiques*, 12).
- SADOU A.-L., 2016, *Un établissement rural protohistorique et deux petits secteurs satellitaires ainsi que des indices gallo-romains: Lesmont, Aube, La Roche, Le Grand Poirier, Le Beurre: rapport de diagnostic*, Rapport final d'Opération, Inrap, Châlons-en-Champagne, 352 p.
- SANSON L., 2010, *Lesmont, Aube, 'Pôle scolaire': une présence humaine du Néolithique moyen au Bronze final*, Rapport de diagnostic archéologique, Inrap Châlons-en-Champagne, 72 p.
- SANSON L., 2013a, *Lesmont 'Pôle scolaire': rythmes et temporalités du Mésolithique à l'âge du Bronze final*, Rapport final d'Opération, Inrap, Châlons-en-Champagne, 1260 p.
- SANSON L., 2013b, *Lesmont (Aube), 'Le Beurre'*, Rapport final d'Opération, Inrap, Châlons-en-Champagne, 40 p.
- STOCKER P., 1999, *Fouille d'évaluation menée les 6 et 7 décembre 1999 à Lesmont, section ZE, lieu-dit 'Les Graveries', parcelles n°s 1 à 6 pour partie (Aube)*, Rapport de diagnostic archéologique, AFAN, Châlons-en-Champagne.
- TAPPRET É., VILLES A., 1989, «L'âge du Bronze dans le département de l'Aube», in: *Pré- et protohistoire de l'Aube*, DRAC Champagne-Ardenne, p. 149-216.
- THOMASSON R., 1981, «Les sépultures hallstattiennes de Lesmont (Aube)», in: *L'âge du Fer en France septentrionale, [Actes du colloque de l'AFEAF, Châlons-sur-Marne, 12-13 mai 1979]*, Reims, S.A.C., p. 17-37 (*Mémoires de la Soc. archéologique champenoise*, 2).
- ZIPPER K., 2013, «Étude du mobilier céramique», in: *Rythmes et temporalités du Mésolithique à l'âge du Bronze final: Lesmont 'Pôle scolaire'*, Rapport final d'Opération, Inrap Châlons-en-Champagne, p. 112-143.